

Rappels

sur les paroles rapportées dans un récit

À quoi sert d'identifier les types de discours rapportés ?

Un récit met en scène des personnages : il est donc fréquent que la voix narrative (ou narrateur) rapporte leurs pensées et leurs paroles au lecteur (et les siennes, si cette voix narrative est elle-même celle d'un personnage).

Sa manière de rapporter paroles et pensées nous intéresse pour comprendre le sens d'un texte. Par exemple, dans les *Fables* de La Fontaine, rapporter les paroles d'un personnage directement peut signifier qu'elles sont importantes (pour le fabuliste) ; rapportées indirectement, elles peuvent au contraire sembler dévalorisées aux yeux du lecteur. Mais tout dépend du texte auquel on a affaire.

Voici une synthèse pour présenter ces types de discours rapportés, avec des exemples empruntés aux *Fables*.

Discours direct

Parole rapportée telle qu'elle a été prononcée, avec guillemets et verbes introducteurs.

Les Renards gardant la maison,
Un d'eux en dit cette raison :
« Les pas empreints sur la poussière
Par ceux qui s'en vont faire au malade leur cour,
Tous, sans exception, regardent sa tanière ;
Pas un ne marque de retour. [...] »

« Le Lion malade et le Renard »

Discours indirect

« Il dit que... » : parole rapportée telle qu'elle a été prononcée mais intégrée au récit. La conjonction de subordination signale la frontière entre narration et parole rapportée.

De par le Roi des Animaux,
Qui dans son antre était malade,
Fut fait savoir à ses vassaux
Que chaque espèce en ambassade
Envoyât gens le visiter [...]

« Le Lion malade et le Renard »

Discours indirect libre

La frontière entre la narration et le discours rapporté est effacée : plus de verbe introducteur, de guillemets, plus de conjonction de subordination.

Le narrateur fait comme s'il prononçait / s'appropriait / prenait lui-même en charge les paroles rapportées, de sorte qu'il est difficile de savoir si l'on doit attribuer ces paroles (ou ces pensées) au personnage ou à la voix narrative.

Ce procédé apparaît déjà dans les *Fables* ; il est fréquent dans le roman à partir du XIXe siècle, chez Flaubert par exemple.

Cet effacement de la frontière fonctionne souvent comme une invitation à lire, en réalité, une distance ironique entre le propos des personnages et la pensée du narrateur qui fait mine de les faire siens.

Le Singe approuva fort cette sévérité,
Et flatteur excessif il loua la colère
Et la griffe du Prince, et l'ancre, et cette odeur :
Il n'était ambre, il n'était fleur,
Qui ne fût ail au prix.

« La cour du Lion »

Discours narrativisé

Les paroles ne sont pas rapportées, mais racontées, transformées en récit (*narrativisées*). Le narrateur indique qu'il y a eu discours : « j'ai demandé un timbre à ma guichetière », ou « j'ai parlé à mon voisin », ou « j'ai piqué une colère contre... », ou « le loup prouva par sa harangue... ». Il n'en livre pas le contenu, il le narre, en donne la tonalité générale.

Chez La Fontaine, qui donne volontiers la parole aux animaux via le discours direct, c'est souvent un contrepoint, une façon d'indiquer le peu de poids, voire le vide de ces discours. Parfois, cela souligne aussi l'esquive des personnages, qui préfèrent expédier leur propos. Enfin, comme pour le discours indirect libre, on peut y déceler - parfois - une marque d'ironie de la part du fabuliste.